



CHÈQUE LIRE



Un « chèque Lire », d'une valeur de 20 €, est offert par le CCAS aux enfants de Douvres scolarisés dans le primaire (maternelle et élémentaire) dont les familles sont éligibles (voir conditions ci-dessous).

❑ Suis-je éligible ?

OUI si mon QF CAF est inférieur ou égal à 1 000 €

❑ Et si j'ai plusieurs enfants ?

Chacun des enfants scolarisés dans le primaire recevra un « chèque Lire ».

Par exemple : j'ai un enfant en maternelle et un autre au CM2, j'ai droit à 2 chèques Lire.

❑ Le « chèque Lire », ça sert à quoi ?

Valable du 18 décembre 2023 au 30 juin 2024 et d'une valeur de 20 €,

le « chèque Lire » permet d'acheter au moins un livre par enfant

à la librairie PLACE 26

26, Place Lesage,

14440 Douvres-la-Délivrande

❑ Comment en bénéficier ?

En remplissant le formulaire au verso et en le retournant **avant le 15 février 2024**

à S. LEJEUNE, CCAS

Par courrier : 8 Route de Caen CS 10033 14440 Douvres-la-Délivrande

Ou par mail : stlejeune@mairie-douvres14.com Tél. : 02 31 36 24 28

EN BREF :

- 1.** Je remplis le formulaire, **sans oublier de mettre mes coordonnées !**
- 2.** **SI JE NE SUIS PAS ALLOCATAIRE CAF**, je joins les pièces demandées :
 - POUR LES ALLOCATAIRES MSA : Attestation de paiement
 - POUR LES NON ALLOCATAIRES CAF OU MSA : avis d'imposition de l'année précédente.
- 3.** **Je retourne le formulaire au CCAS** (adresse ci-dessus).
- 4.** **Je suis éligible ?** Le CCAS envoie le ou les chèques par la poste à mon domicile.
- 5.** **Je ne suis pas éligible ?** Le CCAS m'en informe par mail ou par courrier.
- 6.** **J'ai besoin d'un renseignement ?** Je contacte le CCAS.

FORMULAIRE DE DEMANDE « CHÈQUE LIRE »

ENFANT(S) CONCERNÉ(S)

NOM, PRÉNOM :

Classe.....École.....

NOM, PRÉNOM :

Classe.....École.....

NOM, PRÉNOM :

Classe.....École.....

NOM, PRÉNOM :

Classe.....École.....

FAMILLE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOM :

Adresse :

.....

Mail :

Tél. :

N° ALLOCATAIRE CAF* :

*Rappel QF inférieur ou égal à 1 000 €

SI JE NE SUIS PAS ALLOCATAIRE CAF, je joins les pièces suivantes :

- POUR LES ALLOCATAIRES MSA : Attestation de paiement
- POUR LES NON ALLOCATAIRES CAF OU MSA : avis d'imposition de l'année précédente.

Fait à, le..... Signature

PARTIE RÉSERVÉE AU CCAS

QF :

Nombre de chèques :

Montant total :